



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

Ordre du Jour AG

**

RG FFF

Article 160

**

Planning des formations +
Détections & sélections

**

PASS'SPORT CDOS

Procès-verbaux

Commission
Statut de l'arbitre

**

Commission
Football à Effectif
Réduit

**

Commission
Organisation des
Championnats &
Coupes

**

Commission
Féminines

**

Commission des
Calendriers

Annexes

Catégories d'âges

**

Horaires Officiels



Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

Règlements Saison 2022/2023

Retrouvez sur notre site internet, les nouveaux règlements

<https://districtvaldemarne.fff.fr/competitions/>

<https://districtvaldemarne.fff.fr/documents/?cid=32>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 22 Octobre 2022 à 09h00

Espace Culturel Alain POHER

7 Avenue Auguste Duru 94480 Ablon sur Seine

(Retrouvez l'ordre du jour à l'intérieur du journal)

Et le rapport de gestion en cliquant sur le lien suivant :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/assemblee-generale-ordinaire-samedi-9-octobre-2021/>



U16 FRANCE FFF

TOURNOI DU VAL DE MARNE

23^e TOURNOI INTERNATIONAL U16

BELGIQUE FRANCE ITALIE SUISSE

DU 01 AU 05 NOVEMBRE 2022

MAR. 01/11 ITALIE BELGIQUE 14h00 - STADE OUDER PHOEN LIMEL BREVANNES	JEU. 03/11 SUISSE ITALIE 14h00 - COMPLEXE SPORTIF DES MAISONS ROUGES BRY SUR MARNE	SAM. 05/11 BELGIQUE SUISSE 14h00 - COMPLEXE SPORTIF "LEO LAGRANGE" BONNEUIL SUR MARNE
FRANCE SUISSE 16h00 - STADE O. QUINVAHELLE - CRETEIL	FRANCE BELGIQUE 16h00 - COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEZELLE LE PLESSIS TRÉVISE	FRANCE ITALIE 16h00 - COMPLEXE SPORTIF "LEO LAGRANGE" BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE
<http://districtvaldemarne.fff.fr>

CA EDF Nike VW sudest VAL DE MARNE

VENEZ NOMBREUX !!!

Edition N° 599 du Jeudi 13 Octobre 2022

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

TOUS EN BLEU

Dans le cadre de la campagne « Tous en Bleu » du club de football US Créteil-Lusitanos, nous vous invitons à voir l'ensemble des matchs de l'USCL, qui évolue dans le championnat National 2 cette saison.

Aussi, nous souhaitons vous inviter à participer éventuellement à un « challenge » lors de la mi-temps du match ! Ce challenge sera, pour le gagnant final, qualificatif pour une participation à la mi-temps au Parc des Princes, lors d'un match du Paris Saint-Germain.

En effet, nous invitons tous les clubs de l'Île de France afin qu'ils puissent profiter d'un match de football de qualité et de son ambiance conviviale.

A cela, nous ajoutons une expérience pour une de vos équipes de jeunes à participer à un « challenge » lors de la mi-temps du match.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous accueillerons à voir tous les matchs de l'USCL ! Cette invitation est bien sûr gratuite, et valable tout au long de la saison.

REMISE DES BALLONS DES CHALLENGES DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 2021/2022

La DOTATION est à retirer au Siège du District du Val de Marne :
131 Bld des Alliés 94500 Champigny sur Marne,
à l'une des dates ci-dessous et dans les plages horaires indiquées :

Soit Mardi 11 Octobre 2022 de 14h00 à 17h00
Soit Mardi 18 Octobre 2022 de 14h00 à 17h00
Soit Jeudi 20 Octobre 2022 de 14h00 à 17h00

Attention !! Aucun ballon ne sera remis après ces dates, merci de bien vouloir prendre vos dispositions pour venir les retirer uniquement les jours indiqués ci-dessus.

Pour une bonne gestion
Merci de respecter les dates et les plages horaires indiquées

[\(Liste complète à l'intérieur du journal\)](#)

Attention = Les nouveaux clubs saison 2022/23 ne sont pas concernés par cette dotation.

5EME TOUR COUPE DE FRANCE

Résultats

Equipes	Résultat	Installation
<u>08/10/2022</u>	<u>Montrouge F.C. 92 1 - Villejuif U.S. 1</u>	3 - 4
<u>08/10/2022</u>	<u>Racing Cff 1 - Creteil Lusitanos Us 1</u>	2 - 2
<u>09/10/2022</u>	<u>Lusitanos St Maur 1 - Aubervilliers C. 1</u>	1 - 1
<u>09/10/2022</u>	<u>St Maur Vga 1 - Le Mee Sp. Sect Foot 1</u>	3 - 1
<u>09/10/2022</u>	<u>Bretigny Fcs 1 - Ivry Us 1</u>	0 - 1
<u>09/10/2022</u>	<u>Vitry Ca 1 - Claye Souilly 1</u>	1 - 2

6EME TOUR COUPE DE FRANCE

Matches

Equipes	Résultat
<u>16/10/2022</u>	<u>Villejuif U.S. 1 - Drancy Ja 1</u>
<u>16/10/2022</u>	<u>Paris 15 A.C. 1 - Creteil Lusitanos Us 1</u>
<u>16/10/2022</u>	<u>St Maur Vga 1 - Paris 13 Atletico. 1</u>
<u>16/10/2022</u>	<u>Ivry Us 1 - Fleury 91 Fc 1</u>

RAPPEL IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2022 & 2023

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison
Il est applicable dès la **1^{ère} journée de Championnat.**

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3

Féminins D1

U18 D1, D2,

U16 D1, D2,

U14 D1

CDM D1

FUTSAL D1 et D2

**Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.
Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif**

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2022, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2022).

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre

les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassement pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

INFOS CLUBS

La Commission Football Loisir de la L.P.I.F.F envisage de créer à l'automne 2022 un **Challenge de Football à 7**.

Ce Challenge serait ouvert à tous joueurs licenciés Loisir, Entreprise ou Libre des Districts de Paris, Hauts de Seine & du Val de Marne. Il se déroulerait **le lundi soir** sur les installations de la Ville de Paris et des départements limitrophes.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à G. MATHIEU : g.mathieu@orange.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2022/2023

SEPTEMBRE	1	8	15	22	29
OCTOBRE	6	13	20	27	
NOVEMBRE	3	10	17	24	
DECEMBRE	1	8	15	22	29
JANVIER	5	12	19	26	
FEVRIER	2	9	16	23	
MARS	2	9	16	23	30
AVRIL	6	13	20	27	
MAI	4	11	18	25	
JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

Saison 2022 & 2023...

Pour l'ensemble des Pratiques « U11 et U13 »

Un changement **IMPORTANT** des créneaux (inversion) *dès la saison prochaine*

CRITERIUM U13 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI APRES-MIDI**

CRITERIUM U11 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI MATIN**

Cette modification sera indiquée sur les nouveaux règlements de la saison 2022/2023

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2022/2023

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2022 & 2023**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés

94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.ffp.fr

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

TOURNOIS PROVINCE

ACS Morières

Organise son 35^{ème} Tournoi Souvenir ROY TYLER les 27,28, 29 Mai 2023

Catégories U6 à U17

Contact : 06.7051.19.44 ou 06.25.27.37.20



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à 09h00
Espace Culturel Alain POHER 7 Avenue Auguste Duru
94480 Ablon sur Seine



ORDRE DU JOUR

Accueil des Délégués par M. Denis TURCK, Président du District du Val de Marne

- ✚ Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes
- ✚ Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ✚ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé (Parution E-Foot N°573 du 10/03/22)
- ✚ Allocution du Président et des Membres du Comité de Direction
- ✚ Approbation du Rapport Moral, saison 2021 & 2022
- ✚ Présentation Challenge Dynamique (mis en place par le Comité de Direction)
- ✚ Rapport Financier au 30 Juin 2022
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022
- ✚ Budget Prévisionnel 2022 & 2023
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2022 & 2023
- ✚ Questions diverses présentées par les Clubs (*)
- ✚ Clôture de l'Assemblée Générale et Pot de l'Amitié

Les Récompenses
seront remises après
chaque point
de l'ordre du jour

DIRIGEANTS DE CLUBS

12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.

Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition qu'il dispose d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

(*) Questions ou propositions présentées par les Clubs

Toutes les questions ou propositions présentées par les Clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée (Rubrique : « Questions Diverses présentées par les Clubs »)

être adressées « en lettre recommandée avec accusé de réception » ou par « mail officiel » à en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association, au plus tard le 22 Septembre 2022

Le Comité fixe à 10 euros par voix, l'amende pour non-représentation des clubs à l'Assemblée Générale (Réunion du 03/09/22)

CHALLENGES DU PRÉSIDENT 2022

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE
DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL



REPARTITION DES BALLONS

Le 24/06/22

Répartition des Ballons suivant engagements équipes

Sont récompensés les clubs ayant des équipes évoluant en Championnat de District 94

	REPARTITION
1 à 50	2 ballons
51 à 100	3 ballons
101 à 300	10 ballons
301 à 500	12 ballons
501 à 800	15 ballons
801 à 1000	20 ballons
1000 à 2000	25 ballons
Futsal	5 ballons (ayant au moins une équipe)
Foot Réduit	10 ballons (ayant une école de football)

NOTA = Les clubs ayant eu 0 licence et ne s'étant pas engagé pour la saison 2021/2022 n'ont pas la dotation

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
13	560705	OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY		10		10
17	582537	NUEVE UNO	2			2
19	535194	PARIS LISBONNE C. CHARENTON	2			2
20	560813	FUTSAL CLUB VINCENNES			4	4
20	549008	AMICALE CLUB 2000	2			2
20	550931	VETERANS DE BONNEUIL F. C.	2			2
22	614711	METRO RER LIGNE A U. S.	2			2
22	546194	DECLIC CHOISY LE ROI	2			2
23	582116	ULTRA FUTSAL CLUB 94			4	4
24	542493	MAROLLES EN BRIE U.S.	2			2
24	535201	MENUIBLAN A.S.	2			2
24	560859	OPEJ SPORTING CLUB	2			2
25	533511	TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY C.	2			2
25	564221	C'NOUES			4	4
25	538793	LA CRISTOLIENNE	2			2
27	551095	CITOYEN DU MONDE			4	4
27	560609	UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	2			2
27	545535	PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	2			2
28	553055	A. S. C. VITRY			4	4
28	850368	NOUVELLE U. A. DE MÉTÉOROLOGIE CULTURE	2			2
28	548423	BOISSY U.J.	2		4	6
29	552546	A. S. BRANCOS DE CRETEIL	2			2
29	600836	IBM FRANCE PARIS C.	2			2
29	582262	FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	2			2
29	616119	F.C. BUTTE AUX CAILLES	2			2
29	532710	BENFICA S. VILLEJUIF E.	2			2
30	549877	C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL			4	4
30	550211	VISION NOVA			4	4
30	582428	CRETEIL FOOT CLUB	2			2
30	537133	TROPICAL A.C.	2			2
30	550085	FOOT 130	2			2
31	581200	U. S. DE NOGENT 94			4	4
32	582553	VSG FUTSAL			4	4
32	532342	PHARE SP. ZARZISSIEN	2			2
33	581892	KOPP 97	2			2
33	613193	APSAP 94 HENRI MONDOR	2			2
34	615997	NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	2			2
34	560470	ÉTOILE SPORTIVE DES SOURDS DE VITRY	2			2
34	560973	BLED FOOTBALL CLUB	2			2
35	550618	FRANCO PORTUGAIS VILLIERS F.C.	2			2
35	560864	ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG	2			2
36	590397	A.. MIMOSA MADA-SPORT	2			2
39	690329	APSAP MEDIBALLES	2			2
41	660597	WAYWOUYWEAR FOOTBALL CLUB	2			2
46	551314	FONTENAYSIENNE ENTENTE	2			2
46	547434	ARSENAL A.C.	2			2
47	600787	DEFENSE NATIONALE PARIS C.S.	2			2
47	550293	BANN'ZANMI	2			2

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
51	690600	COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.	3			3
51	540069	VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.	3			3
51	612321	CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP	3			3
55	544708	PORTUGAIS VITRY U.A.	3			3
55	600969	AEROPORT DE PARIS A.S.	3			3
57	551269	SUPREMES BELIERS	3			3
61	500723	ARRIGHI A.S.	3			3
61	544256	PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS	3			3
63	553017	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL			4	4
64	553615	OS MINHOTOS DE BRAGA	3			3
64	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL			4	4
64	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL			4	4
65	560475	VERS L'AVANT	3		4	7
65	654336	ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE	3			3
72	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES			4	4
74	546853	MACCABI CRETEIL F.C.	3			3
81	848168	ORLY A.C.	3			3
81	690300	APSAP VILLE DE PARIS	3			3
86	560471	FOOTBALL CLUB DE VITRY SUR SEINE 94 ACADEMIE	3			3
86	518152	NOISEAU STE S.	3	10		13
86	539141	DESportiva VIMARANENSE IVRY A.	3			3
87	550465	O. CLUB D'IVRY	3			3
88	614219	A.P.S.A.P. EMILE ROUX	3			3
97	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL			4	4
115	581617	OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	8			8
131	551657	A.S. ULTRA MARINE VITRY	8			8
142	535547	SANTENY SP.L.	8			8
144	533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	8	10		18
213	521869	ALFORTVILLE US	8	10		18
221	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	8	10		18
226	554257	VILLECRESNES U. S.	8	10		18
245	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	8	10		18
248	534669	MAROLLES F.C.	8	10		18
279	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL			4	4
281	553004	F. C. MANDRES PERIGNY	8	10		18
289	524161	CAUDACIENNE ENT.S.	8	10		18
312	535208	VAL DE FONTENAY AS	12	10		22
322	500651	BOISSY F.C.	12	10		22
324	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	12	10		22
334	520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	12	10		22
350	580748	U. FOOTBALL CRETEIL	12	10		22
360	500716	HAY LES ROSES C.A.	12	10		22
395	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	12	10	4	26
404	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	12	10		22
411	532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	12	10		22
422	500791	BRY F.C.	12	10		22
424	560655	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	12	10		22
432	527735	VALENTON FOOTBALL ACADEMY	12	10		22
444	520523	ST MANDE F.C.	12	10		22
477	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	12	10		22

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
487	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	12	10		22
491	541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	12	10		22
498	507502	RUNGIS U.S.	12	10		22
499	500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	12	10		22
502	551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	15	10		25
530	510193	ORMESSON U.S.	15	10		25
594	500494	FRESNES A.A.S.	15	10		25
596	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	15	10		25
618	529210	VITRY E.S.	15	10		25
622	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	15	10		25
629	521870	SUCY F.C.	15	10		25
634	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	15	10	4	29
646	860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	15	10		25
654	510665	CHAMPIGNY F.C. 94	15	10		25
660	512963	THIAIS F.C.	15	10		25
746	500031	CHOISY LE ROI A.S.	15	10	4	29
748	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	15	10		25
764	514388	NOGENT S/MARNE F.C.	15	10		25
816	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	20	10		30
825	500012	CHARENTON C.A.P.	20	10		30
855	537053	JOINVILLE R.C.	20	10		30
861	500004	VITRY C.A.	20	10	4	34
911	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	20	10		30
981	519839	VILLEJUIF U.S.	20	10		30
1183	500138	VINCENNOIS C.O.	25	10		35
1183	542388	MAISONS ALFORT F.C.	25	10		35
1319	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	25	10		35
TOTAL			842	510	84	1436



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
13/10/2022	14/10/2022	CHARENTON
17/11/2022	18/11/2022	THIAIS
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
24/11/2022	25/11/2022	DISTRICT
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
16/03/2023	17/03/2023	CLUB
01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/05/2023	05/05/2023	CLUB
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	DISTRICT
01/12/2022	02/12/2022	DISTRICT
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/11/2022	29/11/2022	CLUB
26/01/2023	27/01/2023	CLUB
09/03/2023	10/03/2023	CLUB
08/06/2023	09/06/2023	CLUB

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
03/10/2022	04/10/2022	RUNGIS
05/01/2023	06/01/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
17/11/2022	18/11/2022	MAROLLES
06/02/2023	07/02/2023	CLUB
03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
27/10/2022	28/10/2022	CHAMPIGNY
16/02/2023	17/02/2023	CLUB
27/04/2023	28/04/2023	CLUB
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
à définir		DISTRICT
à définir		DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)		
Date Début	Date Fin	Localité
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS
Calendrier prévisionnel 2022/2023



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G

Lundi 24 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Mardi 25 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Jeudi 27 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Vendredi 28 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Du 24 octobre au 28 octobre 2022, les joueurs seront convoqués sur un seul et unique créneau

Mercredi 9 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 16 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 23 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 30 novembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

U15F

Mercredi 28 septembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 30 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30

Mercredi 7 décembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 14 décembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023



LE **PASS** **SPORT**

PASS'SPORT !

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR CERTAINS DE VOS LICENCIÉS 2022/2023

L'OPÉRATION ?

Le Pass'Sport est une aide financière pour financer tout ou partie de l'inscription d'une personne éligible dans une association sportive volontaire.

COMBIEN ? DANS QUELS CLUBS ?

- **50 € pour une prise de licence**
- Dans une association sportive volontaire affiliée à une fédération sportive
- ou, dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, auprès de toutes les associations sportives agréées (affiliées ou non à une fédération sportive)

POUR QUI ?

Le Pass'Sport est **réservé aux personnes** :

- Nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire **(6 à 17 ans révolus)**
- Nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé **(6 à 20 ans)**
- Nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés **(16 à 30 ans)**
- Aux étudiants jusqu'à 28 ans bénéficiant d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources financée par l'État, d'une aide annuelle des CROUS ou d'une bourse délivrée par les conseils régionaux pour les formations sanitaires et sociales.

L'aide :

- Ne peut être perçue qu'une fois par bénéficiaire.
- Quel que soit le nombre de licences souscrites.

POUR UN CLUB, COMMENT PARTICIPER ET SE FAIRE REMBOURSER ?

- **Récupérez le code fourni par mail aux bénéficiaires.**
- Appliquez-leur la réduction de 50 € sur leurs cotisations.
- **Créez un Compte Asso** sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
- **Saisissez en ligne vos bénéficiaires** sur votre Compte Asso.
- Après vérification, l'État vous remboursera.

GUIDES PRATIQUES ET TUTOS :

Sur le site du Ministère, vous trouverez des éléments de communication mais surtout des documents utiles : <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

DES QUESTIONS ? VOS CONTACTS :

Pour les clubs via :

- Le CDOS 94 / cdos94@cdos94.org / 06 03 56 67 74
- La Hotline Pass'Sport / PassSport@cnosf.org / 01 40 78 29 20

UNE VISIOCONFÉRENCE POUR VOUS GUIDER :

LE MARDI 30 AOÛT 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

ou

LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

Si malgré tout, il vous reste des questions, en collaboration avec le SDJES 94, nous organiserons une visioconférence qui vous permettra notamment d'apprendre :

- Le fonctionnement de la campagne Pass'Sport
- A créer un Compte Asso
- La manière de saisir vos bénéficiaires et de demander votre remboursement

Afin de recevoir le lien de connexion de la visioconférence, merci de vous inscrire ici : <https://forms.gle/Pfig2LXMTRkkcZY18>

Bonne campagne !



SAMEDI 22 OCTOBRE - 17H

STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE





CALENDRIER

SAISON 2022/2023

NATIONAL 2 - GROUPE B



AOÛT

J1 20 HAGUENAU
J2 27 REIMS II ⬆

SEPTEMBRE

J3 03 METZ II
J4 10 BELFORT ⬆
J5 17 FC 93

OCTOBRE

J6 01 LUSITANOS ⬆
J7 15 STE GENEVIÈVE
J8 22 FURIANI ⬆

NOVEMBRE

J9 05 ÉPINAL
J10 12 COLMAR ⬆
J11 26 WASQUEHAL

DÉCEMBRE

J12 03 SAINT-QUENTIN ⬆
J13 10 BESANÇON
J14 17 FLEURY 91

JANVIER

J15 14 BOULOGNE ⬆
J16 21 REIMS II

FÉVRIER

J17 04 METZ II ⬆
J18 11 BELFORT
J19 25 FC 93 ⬆

MARS

J20 04 LUSITANOS
J21 18 STE GENEVIÈVE ⬆
J22 25 FURIANI

AVRIL

J23 01 ÉPINAL ⬆
J24 15 COLMAR
J25 22 WASQUEHAL ⬆
J26 29 SAINT-QUENTIN

MAI

J27 06 BESANÇON ⬆
J28 13 FLEURY 91 ⬆
J29 27 BOULOGNE

JUIN

J30 03 HAGUENAU ⬆

Procès-Verbaux



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte - N°3 du 10/10/2022

Les décisions de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District du Val de Marne de football, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.

Courriers des Clubs

Nogent FC - 514388

Courriel du 6 octobre 2022, concernant sa situation et les obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

En application du règlement du statut de l'arbitre de la LPIFF, les clubs évoluant en 1D du district ont pour obligation de présenter un minimum de 4 arbitres, (Voir règlement du statut de l'arbitrage de la LPIFF).

Tableau récapitulatif
(Extrait du règlement du statut de l'arbitrage)

STATUT FEDERAL		STATUT L.P.I.F.F. + DISTRICTS	
DIVISION	Nombre d'Arbitres	Club dont l'équipe hiérarchiquement la plus élevée évolue en :	Nombre d'Arbitres
Ligue 1	10	Ligue 1	14
Ligue 2	8	Ligue 2	12
National 1	6	National 1	9
National 2	5	National 2	8
National 3	5	National 3	7
Régional 1	4	Régional 1	6
Régional 2	3	Régional 2	5
Régional 3 et Départemental 1	2	Régional 3 et Départemental 1	4
		Départemental 2 et Départemental 3 de District Senior	2
Championnat Féminin de Division 1	2	Championnat Féminin de Division 1	2
D1 Futsal	2		
D2 Futsal	1	D2 Futsal	2
		Futsal Régional 1 et Régional 2	1*
		Autres Divisions de District Seniors, Championnat de Football d'Entreprise et Critérium, Championnat de Football d'Entreprise du Samedi Matin, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, de Seniors CDM ou de Vétérans, clubs participant aux Championnats Féminins (hors Division 1)	1

* L'arbitre mis à la disposition de la Ligue ou du District par les clubs de Futsal de Régional 1 et Régional 2 est obligatoirement un arbitre de Futsal tel que défini à l'article 43 du Statut de l'Arbitrage.



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Vous évoluez pour la saison 2022/2023 en D1 le minimum est de 4 arbitres.

3 arbitres ont renouvelés leur licences avant le 31 aout 2022, il vous manque un (1) arbitre pour satisfaire aux obligations du statut de l'arbitre.

Pour la saison 2023/2024, vous êtes donc en première année d'infraction, (voir PV du statut de l'arbitre du 27/09/2022)

L'ensemble des clubs en infraction (voir PV du PV du statut de l'arbitre du 27/09/2022), ont jusqu'au 31 janvier 2023 pour ce mettre en conformité.

Conformément à l'article 48 des statuts de l'arbitre, un nouvelle examen concernant la situation des clubs sera réaliser et la commission procédera à la mise à jour.

Vous nous indiquez que deux jeunes arbitres sont actuellement en formation au sein du District du Val de Marne de Football, en fonction de leurs résultats obtenus la commission tiendra compte de ces éléments et nous vous informera de votre situation conformément à l'article 48 des règlements du statuts de l'arbitre.

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 11 Octobre 2022

Présents : Mme POLICON, MM. BOUSSARD, TOUVENET, ARNAUD

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

**Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14,
les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23**

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d’y participer jusqu’à leur terme.

L’engagement d’une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l’absence de l’une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu’à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d’une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d’obligation.

11.2 - L’équipe qui entraîne les obligations en termes d’équipes obligatoires est l’équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l’équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l’équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l’équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l’équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L’équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l’accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n’ayant plus le nombre d’équipes de jeunes obligatoires sont tenus d’en informer le District.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

25041114 – CHEVILLY LA RUE ELAN / AS CHOISY LE ROI 2 Seniors D1 du 16/10/22

Courriers des deux clubs du 11/09/22. (Terrain suspendu Equipe de CHEVILLY EL).

La Commission donne son accord pour que le match se joue à Choisy le Roi (attestation officielle de prêt du terrain de la Ville de Choisy le Roi) au Stade Jean Bouin (herbe) à l'horaire officiel. Attention le match n'est pas inversé c'est bien le club de Chevilly El qui reçoit.

Nota = *Le match retour se jouera également sur les installations du club de Choisy AS.*

FEUILLES DE MATCHS MANQUES « COUPES » DU 25 SEPTEMBRE 2022

Feuilles de matchs à transmettre au district avant le 18/10/22, sous peine de match perdu au club recevant

25154817 – BOISSY FC / CACHAN ASO (Seniors Val de Marne du 25/09/22).

25155228 – ST MAUR VGA 2 / NOGENT FC 3 (Seniors Amitié du 25/09/22).

25155245 – ALFORTVILLE US 2 / FRESNES AA 2 (Seniors Amitié du 25/09/22).

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

Séniors VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>2^{ème} Tour</i>	30 Octobre 2022	11 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	26 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le **30 OCTOBRE 2022 à 15h** sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les clubs qualifiés qui évoluent en ligue.

Coupe VDM Séniors Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

Séniors Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>2^{ème} Tour</i>	30 Octobre 2022	11 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
<i>1/8^{ème} Finale</i>	19 Février 2023	31 Janvier 2023
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	26 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le **30 OCTOBRE 2022 à 15h** sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.
VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .
EXEMPT : tous les autres clubs.

CHAMPIONNAT CDM

Coupe CDM

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

CDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadragé	08 Janvier 2023	6 Décembre 2022
¼ Finale	30 Avril 2023	21 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

CHAMPIONNAT ANCIENS

25134547 – MELTING SPORT / TREMBLAY AJ Anciens D4 du 09/10/22

Courriel de Melting Sport du 11/10/22. (Match non joué . L'équipe de Tremblay AJ ne présentant pas un nombre suffisant de joueurs licenciés pour disputer la rencontre.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait de Tremblay AJ.

25134544 – FC VITRY 94 ACADEMIE 11/ ARSENAL AC 11 Anciens D4 du 02/10/22

Lecture de la feuille de match. (Match non joué absence d'Arsenal AC)

La commission enregistre le 1^{er} forfait d'Arsenal FC.

Coupe ANCIENS

Anciens :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	20 Novembre 2022	25 Octobre 2022
Cadragé	08 Janvier 2023	6 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	5 Mars 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	11 Avril 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 9 OCTOBRE 2022 à 09H30 sur le terrain du 1^{er} nommé.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

MATCHS REMIS au 30/10/22 (Championnat D4 le 09/10/22) :

25226735 – LA CRISTOLIENNE 11 / CHOISY LE ROI AS11
25226736 – VILLENEUVOISE ANTILLAISE 12 / PORT ACA CHAMPIGNY 11
25226740 – FC D'ALFORTVILLE 11 /SAINT MANDE FC 11
25226831 – TREMBLAY AJ 11 / MACCABI CRETEIL 11
25226732 – FRESNES AS 12 /NOISEAU SS 11

25226732 - FRESNES AAS 12 / NOISEAU SS 11 Coupe VDM Anciens du 09/10/22

Courrier de Noiseau SS du 09/10/22.

La Commission enregistre le forfait avisé du club de Noiseau. Fresnes AAS qualifié pour la suite de l'épreuve.

CHAMPIONNAT + 45 ANS

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

+ 45 Ans :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	20 Novembre 2022	25 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	11 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNAT +55 ANS

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

Séniors et Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	19 Novembre 2022	25 Octobre 2022
<i>Cadrage</i>	11 Mars 2023	21 Février 2023
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	18 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNATS FEMININS

25149641 – VILLENEUVE AFC / ES VITRY Seniors Fem D1 du 15/10/22

Courriel du club de Vitry ES 10/10/22. (Match coupe de France le même jour).

La Commission reporte la rencontre à date ultérieure. Prévenir vos adversaires.

25149642 – US CRETEIL LUSITANOS / ST MAUR LUSITANOS Seniors Fem D1 du 15/10/22

Courriel du club de US Créteil Lusitanos 10/10/22. (Match coupe de France le même jour).

La Commission reporte la rencontre à date ultérieure. Prévenir vos adversaires.

521870 – Courier de Sucy FC – Féminine D1 – Dérogation annuelle

La Commission note que les matchs auront lieu pour toute la saison à 17h00 (à dater du 15/10/22). Avis aux clubs concernés.

Coupe FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

Séniors F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	06 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

U15 F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	18 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

DEPARTEMENTALE JEUNES

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

U20 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
¼ Finale	30 Avril 2023	14 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	09 Mai 2023
Finale		

CHAMPIONNAT U18

24654938 – CHEVILLY LA RUE ELAN / GENTILLY AC U18 D2 A du 02/10/22

Lecture de la feuille de match. (Match non joué).

La Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de Gentilly AC.

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

U18 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{er} tour	23 Octobre 2022	Tirage effectué
2 ^{ème} Tour	20 Novembre 2022	08 Novembre 2022
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	23 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 23 OCTOBRE 2022 à 13h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les clubs qualifiés en coupe Gambardella et tous les clubs qui évoluent en ligue.

CHAMPIONNAT U16

24654583 – CACHAN CO / CRETEIL UF U16 D3.A du 16/10/22

Courriels et accords des deux clubs via Footclub du 11/10/22. (Changement de date).

Accord de la Commission le match se jouera le 23 Octobre 2022 à 13h00.

25133014 – FC ALFORTVILLE 2/ US VILLENEUVE ABLON 2 U16 D4.B du 02/10/22

Courriel de Villeneuve Ablon US du 06/10/22 (Match non joué l'équipe de FC Alfortville ayant avisé US Villeneuve Ablon 2 de ne pas se déplacer – non officiel au District).

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de FC Alfortville.

25132928 – ST MAUR VGA US 3/ VAL DE FONTENAY AS 2 U16 D4.A du 02/10/22

Lecture de la feuille de match. (Match non joué absence de Val de Fontenay AS 2)

La commission enregistre le 1^{er} forfait de Val de Fontenay AS.

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

U16 VDM

1^{ER} tour

Dates des Rencontres

09 Octobre 2022

Dates des tirages

Tirage effectué

2^{ème} Tour

20 Novembre 2022

08 Novembre 2022

Cadrag

08 Janvier 2023

13 Décembre 2022

1/8^{ème} Finale

05 Mars 2023

14 Février 2023

¼ Finale

23 Avril 2023

A définir

½ Finale

21 Mai 2023

A définir

Finale

25226873 – VILLENEUVE AFC /FC VITRY 94 ACADEMIE Coupe VDM U16 du 09/10/22

Courriel de l'équipe de FC Vitry 94 Académie de 06/10/22.

La Commission enregistre le forfait avisé de FC Vitry 94 Académie.

Villeneuve AFC qualifié pour la suite de la compétition.

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

U16 AMITIE

2^{ème} Tour

Dates des Rencontres

20 Novembre 2022

Dates des tirages

08 Novembre 2022

Cadrag

08 Janvier 2023

13 Décembre 2022

1/8^{ème} Finale

05 Mars 2023

14 Février 2023

¼ Finale

23 Avril 2023

A définir

½ Finale

21 Mai 2023

A définir

Finale

25226938 – ORLY AS 2/ LIMEIL BREVANNES AJ 2 Coupe Amitié U16 du 09/10/22

Courriel de l'équipe de Limeil Brévannes AJ 06/10/22.

La commission enregistre le forfait avisé de Limeil AJ.

Orly AS 2 qualifié pour la suite de la compétition.

CHAMPIONNAT U14

25150812 – FC ALFORTVILLE / GENTILLY AC U14 Poule 5 du 08/10/22.

Courriel de l'équipe de Gentilly AC du 07/10/22.

La Commission prend note du 1^{er} forfait avisé de Gentilly AC.

25150627 – CA VITRY 94.2 / NOGENT FC.2 U14 Poule 10 du 08/10/22.

Courriel de l'équipe de Nogent FC du 10/10/22 (absence du club recevant).

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Vitry CA.

25150667 – FRESNES AAS.1 / KREMLIN BICETRE CSA.2 U14 Poule 2 du 01/10/22.

Courriel de l'équipe de CA Kremlin du 07/10/22. (Match non joué) - **Erreur administrative.**

Il n'y a pas d'équipe U14 AS Fresnes U14 poule 2.

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM:	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	25 Octobre 2022
Cadragé	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale		

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	25 Octobre 2022
Cadragé	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale		

25156110 – CHAMPIGNY AFC 2/ VILLENEUVE AFC 2 du 24/09/22

Lecture de la FMI et de la feuille de match papier transmis par Villeneuve AFC 2

La commission convoque pour sa réunion du 18 Octobre 2022 à 18h :

-Un responsable de chaque club muni de leur licence et des licences de chaque joueur.

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 10 octobre 2022

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme RANSOU Virginie et MM. FETOUS Lakhdar GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou NOYON Joël,

Assiste : Mme GUILIANI Patricia,

Absents excusés : Mmes NAZICAL Marie-Ange URREGO Mariza et MM. DARDENNES Patrick, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo SAINT-ALBIN Maurice TAFININE Driss.

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- *Le nom du club*

- *L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.*

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football
à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

*NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.*

**SI L'UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :
LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT**

par *Courrier postal* : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL
- 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

**SI L'UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES
POUR ENVOYER LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :**
RECUPEREZ LE FICHER PDF puis CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR
(PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android,
sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS).

TRANSFEREZ CE FICHER à cfaer94@gmail.com.

Technique : **Driss** 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence
... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

U 9

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 10/10/2022

Plateau reporté à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

U 11

Courrier de BOISSY F.C. du 06/10/2022

Pris note de votre **forfait définitif** en U11B. Prévenir vos adversaires.

Courrier de CHAMPIGNY F.C. 94 du 08/10/2022

CHAMPIGNY F.C. 94/VITRY E.S. U11 G 3 ABCD du 01/10/2022

Vous auriez dû utiliser la F.M.I. ou, en cas de problème, la feuille de match de Foot Club.
La Commission dit **feuille irrégulière**. Amende de 30€ X 2 = 60€.

Courrier de CHEVILLY LA RUE ELAN du 04/10/2022

Pris note du **forfait définitif** des U11 D.
Prévenir vos adversaires.

Courrier de FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 06/10/2022

ASOMBA / FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE U11 G6 AB du 08/10/2022

Pris note du **forfait avisé de 2 équipes** en U10/U11 et de 4 équipes en U6/U7.

Courrier de RUNGIS U.S. du 04/10/2022

CHEVILLY LA RUE ELAN / RUNGIS U.S. CRIT.AVENIR Poule 2 AB du 01/10/2022

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de SUCY F.C. du 08/10/2022

SUCY F.C. / CHEVILLY LA RUE ELAN U11 G 2 ABCD du 08/10/2022

Pris note des problèmes de F.M.I.

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 03/10/2022

Vitry 94.2 CA /VINCENNOIS C.O. U11 G1 ABCD du 01/10/2022

Pris note des problèmes F.M.I.

U 13

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 04/10/2022

CRETEIL LUSITANOS F. US / FRESNES A.A.S. U13 G4 ABC du 01/10/2022

La commission convoque pour sa réunion du 24/10/2022 à 18 H 15 les responsables de chaque club.

Présence obligatoire sous peine de sanctions.

Courrier de ENT.SANTENY MANDRES du 07/10/2022

ENT.SANTENY MANDRES / VILLIERS S/MARNE ENT.S. U13 G5 AB du 01/10/2022

Pris note de vos problèmes F.M.I.

Courrier de FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 08/10/2022

SUCY F.C. / FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE U13 G5 AB du 08/10/2022

Courriel non officiel.

La commission rappelle que tout courrier ou courriel doit être établi à partir de la boîte mail officiel du club.

Ceci étant, la Commission prend note des problèmes F.M.I.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 28/09/2022

U. FOOTBALL CRETEIL / CAUDACIENNE ENT.S. U13 G2 A du 15/10/2022

Pris note du changement d'horaire, sous réserve de l'accord de vos adversaires.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 07/10/2022

VILLEJUIF U.S. / FONTENAY SS/BOIS U.S. CRIT.LACHICHE Poule 1 - 1 Equipe AB du 08/10/2022

Pris note du courrier VILLEJUIF U.S.

La commission prend note aussi du courrier de FONTENAY SS/BOIS U.S. du 06/10/2022 sur ses engagements en U12/U13. Prévenez vos adversaires.

Courrier de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS du 03/10/2022

VAL DE FONTENAY AS / VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS U13 G4 ABC du 01/10/2022

Pris note des problèmes F.M.I.

CHALLENGE REGIONAL : 1^{er} TOUR
DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

ATTENTION :

LA COMMISSION PERMET AUX CLUBS D'AJOUTER
OU DE RETIRER DES EQUIPES JUSQU'AU VENDREDI 21/10/2022.
AUCUNE MODIFICATION NE SERA PLUS ACCEPTEE
APRES CE DELAI DE RIGUEUR.

Début des rencontres : 10 H 30

*Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence
ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.*

*Toute feuille d'engagement contenant un joueur non licencié
entraînera la disqualification de l'équipe.*

*La commission vous demande de présenter un dirigeant
ou un joueur licencié capable d'arbitrer.*

**Attention : pour les horaires,
vous devez contacter les clubs Accueil pour confirmer.**

CENTRE ARCUEIL C.O. MUNICIPAL

STADE Louis FREBAULT - 19, rue du Colonel FABIEN - 94110 ARCUEIL

POULE 01 : Challenge régional (1er tour)

ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1
CACHAN C.O. 2
CHEVILLY LA RUE ELAN 2
CHOISY LE ROI A.S. 4

POULE 02 : Challenge régional (1er tour)

ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2
CACHAN C.O. 1
CHEVILLY LA RUE ELAN 1
CHOISY LE ROI A.S. 3

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE Jean BOUIN 39 - 41, Avenue Pompadour - 94600 CHOISY LE ROI

POULE 03 : Challenge régional (1er tour)

CHOISY LE ROI A.S. 1
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 3
FRESNES A.A.S. 2
KREMLIN BICETRE C.S.A. 2

POULE 04 : Challenge régional (1er tour)

CHOISY LE ROI A.S. 2
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 4
FRESNES A.A.S. 1
KREMLIN BICETRE C.S.A. 1

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN CHEMIN DE HALAGE PONT MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT

POULE 05 : Challenge régional (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 1
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3
RUNGIS U.S. 3
THIAIS F.C. 3

POULE 06 : Challenge régional (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4
RUNGIS U.S. 4
THIAIS F.C. 4

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL

POULE 07 : Challenge régional (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 2
SUCY F.C. 2

POULE 08 : Challenge régional (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 1
SUCY F.C. 1

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DE GOURNAY - 183 BLD STALINGRAD - 94200 IVRY SUR SEINE

POULE 09 : Challenge régional (1er tour)

U. S. IVRY FOOTBALL 1
CHARENTON C.A.P. 3
HAY LES ROSES C.A. 1
NOGENT S/MARNE F.C. 2

POULE 10 : Challenge régional (1er tour)

U. S. IVRY FOOTBALL 2
MAISONS ALFORT F.C. 1
U. FOOTBALL CRETEIL 1
NOGENT S/MARNE F.C. 1

CENTRE THIAIS F.C.

ALAIN MIMOUN - RUE DU 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS

POULE 11 : Challenge régional (1er tour)

THIAIS F.C. 1
RUNGIS U.S. 2
VITRY E.S. 3
VILLENEUVE ABLON U.S. 1

POULE 12 : Challenge régional (1er tour)

THIAIS F.C. 2
RUNGIS U.S. 1
VITRY E.S. 4
VILLEJUIF U.S. 1

CENTRE FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.

STADE LEO LAGRANGE - Quai d'Artois - 94170 LE PERREUX

POULE 13 : Challenge régional 1er tour

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1
ASOMBA 1
VAL DE FONTENAY AS 3
Exempt

POULE 14 : Challenge régional 1er tour

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2
CAUDACIENNE ENT.S. 1
BRY F.C. 1
Exempt

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JP GARCHERY - 12 Avenue des Canadiens - 75012 PARIS

POULE 15 : Challenge régional (1er tour)

JOINVILLE R.C. 1
VINCENNOIS C.O. 3
CA VITRY94.2 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1

POULE 16 : Challenge régional (1er tour)

JOINVILLE R.C. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
ST MANDE F.C. 1
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL
CHEMINOTS 1.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - ROUTE DE LA PYRAMIDE - 75012 PARIS

POULE 17 : Challenge régional (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 1
VITRY E.S. 2
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY 1
Exempt

POULE 18 : Challenge régional (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 2
VITRY E.S. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
Exempt.

CENTRE VILLIERS-SUR-MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE – 03, RUE ENTRONCAMENTO - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

POULE 19 : Challenge régional 1er tour

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1
VAL DE FONTENAY AS 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2
Exempt

POULE 20 : Challenge régional 1er tour

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1
VAL DE FONTENAY AS 1
Exempt.

FESTIVAL U13 : 1^{er} TOUR
DU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

ATTENTION :

**LA COMMISSION PERMET AUX CLUBS D'AJOUTER
OU DE RETIRER DES EQUIPES JUSQU'AU VENDREDI 21/10/2022.
AUCUNE MODIFICATION NE SERA PLUS ACCEPTEE
APRES CE DELAI DE RIGUEUR.**

Heure d'accueil : **14 H 00.**

Début des rencontres : **14 H 30.**

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non licencié entraînera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'arbitrer.

Rappel : Article - 160 Nombre de joueurs Mutation

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

STADE Georges Méliès - 99, Avenue de la Victoire - 94310 ORLY

POULE 1 : Festival U13 (1er tour)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
BONNEUIL S/MARNE C.S. 3
F. C. MANDRES PERIGNY 3
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 2

POULE 02 : Festival U13 (1er tour)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
BONNEUIL S/MARNE C.S. 4
F. C. MANDRES PERIGNY 4
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 1.

CENTRE BONNEUIL SUR-MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - Rue jean CATELAS - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

POULE 03 : Festival U13 (1er tour)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
F. C. MANDRES PERIGNY 2
LIMEIL BREVANNES A.J. 3

POULE 04 : Festival U13 (1er tour)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 4
F. C. MANDRES PERIGNY 1
LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL

POULE 05 : Festival U13 (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
ORMESSON U.S. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3
VILLENEUVE ABLON U.S. 1

POULE 06 : Festival U13 (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
ORMESSON U.S. 1
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL
CHEMINOTS 1.

CENTRE CACHAN C.O.

STADE DUMOTEL (synthétique) - Avenue DUMOTEL - 94230 CACHAN

POULE 07 : Festival U13 (1er tour)

CACHAN C.O. 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3
CHOISY LE ROI A.S. 2
GENTILLY ATHLETIC CLUB 1

POULE 08 : Festival U13 (1er tour)

CACHAN C.O. 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 4
CHOISY LE ROI A.S. 1
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN CHEMIN DE HALAGE PONT MARTINET - 94220 CHARENTON-LE-PONT

POULE 09 : Festival U13 (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 1
VINCENNOIS C.O. 3
VAL DE FONTENAY AS 1
ST MANDE F.C. 1

POULE 10 : Festival U13 (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 2
ASOMBA 1
BRY F.C. 1
CA VITRY94.2 1.

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE GEORGES LE TIEC - 02, rue Gabriel LACASSAGNE - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

POULE 11 : Festival U13 (1er tour)

JOINVILLE R.C.2
FONTENAY SS/BOIS U.S.1
NOGENT S/MARNE F.C.1
VILLIERS S/MARNE ENT.S.1

POULE 12 : Festival U13 (1er tour)

JOINVILLE R.C.1
FONTENAY SS/BOIS U.S.2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.3
CHARENTON C.A.P.3

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la QUEUE-EN-BRIE - 94370 SUCY-EN-BRIE

POULE 13 : Festival U13 (1er tour)

SUCY F.C.1
LIMEIL BREVANNES A.J.2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL1
Exempt

POULE 14 : Festival U13 (1er tour)

SUCY F.C.2
LIMEIL BREVANNES A.J.1
LUSITANOS ST MAUR U.S.1
Exempt.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - ROUTE DE LA PYRAMIDE - 75012 PARIS

POULE 15 : Festival U13 (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 1
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2
MAISONS ALFORT F.C. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3

POULE 16 : Festival U13 (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 1
Exempt.

CENTRE RUNGIS U.S.

STADE LUCIEN GRELINGER - 01, Avenue de la République - 94150 RUNGIS

POULE 17 : Festival U13 (1er tour)

RUNGIS U.S. 1
HAY LES ROSES C.A. 1
CHEVILLY LA RUE ELAN 1
Exempt

POULE 18 : Festival U13 (1er tour)

RUNGIS U.S. 2
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1
FRESNES A.A.S. 1
Exempt.

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 ST-MAUR

POULE 19 : Festival U13 (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
RUNGIS U.S. 3
MAISONS ALFORT F.C. 1
Exempt

POULE 20 : Festival U13 (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
RUNGIS U.S. 4
VITRY E.S. 1
Exempt.

SAISON : 2022 - 2023
N°01 - JOURNAL DES AMENDES
EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 10/10/2022)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
510665	CHAMPIGNY F.C. 94	Feuilles irrégulières : Poule A	CHAMPIGNY F.C. 94/VITRY E.S. U11 G 3 ABCD du 01/10/2022	60,00 €

TOTAL DU JOURNAL DES AMENDES : N°01	60,00 €
--	----------------

SAISON 2022 - 2023 :
ANNEXE FINANCIERE

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non reçu (par club d'accueil)	20,00 € au club d'accueil
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe)	15,00 € par équipe
Absence non-justifiée à une convocation	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h	50,00 € par club
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	50,00 € par équipe
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	80,00 € par équipes
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,..)	30,00 € par équipe
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13)	20,00 € au club d'accueil
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € par équipe
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	15,00 € par équipe
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	30,00 € par équipe
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
1er forfait - U11 /U13 (par équipe)	15,00 € par équipe
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	30,00 € par équipe
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	50,00 € par équipe

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 10 Octobre 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

A ce jour, uniquement 2 attestations municipale de mise à disposition des installations

La commission :

- Souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- Conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

**Les calendriers des championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub
et sur le site du District.**

**A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2.
Les compétitions débuteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain.**

FUTSAL D1

552645 : BORDS DE MARNE FUTSAL – Futsal D1

ERRATUM

Courriel de Bords de Marne Futsal nous indiquant que l'heure des coups d'envoi est **à 20h45 au gymnase des Bords de Marne.**

25165571 : BORDS DE MARNE FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/2022

Reprise du dossier (PV du 03/10/22). **Match reporté.**

La Commission reporte la rencontre au 05/11/2022 au gymnase des Bords de Marne.

FUTSAL D2

553055 : VITRY A S C

Demande extranet de l'ASC VITRY du 30/02/2022 relatif à des problèmes d'alternance avec le club de VERS L'AVANT sur le créneau 12h – 14h. **Dossier à l'étude.**

Courrier de PARIS-IDF COMPETITIONS du 27/09/22

Coupe Nationale Futsal : Voir tirage sur le site de la LPIFF.

2^{ème} tour semaine du 03 au 09 octobre, entrée des clubs R2.

9 clubs de District 94 en compétition.

Forfait général de l'équipe 1 de VITRY CA en R3.

La Commission reporte les matchs de championnats suivants (Priorité à la Coupe)

-25165569 - VITRY ASC / VISION NOVA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Remis Au 05/11/22

-25150392 – KB FUTSAL 3 / BOISSY UJ Futsal D2 du 07/10/22

A définir

-25150396 -VERS L'AVANT / VILLENEUVE ABLON US Futsal D2 du 08/10/22

A définir

-25150394 – CHOISY AS / VITRY ASC Futsal D2 du 09/10/22

A définir

Prévenir vos adversaires.

25150392 : KB FUTSAL 3 / BOISSY UJ Futsal D2 du 08/10/2022

Courriel de BOISSY UJ du 06/10/2022.

La Commission enregistre le 2ème forfait avisé de Boissy UJ.

25150397 : CITOYEN DU MONDE 2 / KB FUTSAL Futsal D2 3 du 15/10/2022

Courriel de la LPIFF nous informant du Championnat Régional Futsal le même jour même heure.

La Commission fixe la rencontre au 05/11/2022 au Gymnase BATAILLON.

Intégration de l'équipe CHEVILLY LARUE 2

– Avis aux clubs concernés, remplace VLT Futsal Académie **(non engagé pour la saison).**

Match non joués à fixer :

CHEVILLY LARUE (2) / VILLENEUVE ABLON CO (1)

CHEVILLY LARUE (1) / CHEVILLY LARUE (2) du 08/10/2022



COMMISSION FEMININE

Réunion du 15 Septembre 2022

Présents : Mmes. Cécilia BASSI, Marie-Christine CATELAN-FONTAINE, Pascale CHOQUET, Martine MOULIN, Charlotte NYEMBAL et Mrs. Jean Jacques COMBAL, Fernando PEREIRA, Patrick ROBERT

Assiste : Mr. Hedi OUDAYA

Excusé(e)s : Mme. Estelle BATHENAY

Introduction

Ouverture de la commission :

- Présidente de la COMMISSION, *Marie-Thérèse POLICON*

Critériums

Engagements au 15/09/2022

Nom du Club	U6/9F	U10/11F	U12/13F	U14/15F	U16/17/18F	Seniors à 8
ES VITRY	16 à 20	1	2			
VILLENEUVE ACADEMIE FC		1	1			
FOOTBALL CLUB DE NOGENT		1	1	1		1
USCL	6 à 10	1	1			
CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	16 à 20	1	1	1		
CHARENTON CAP	1 à 5	1	1			
THIAIS FC	16 à 20	1	1		1	1
VGA SAINT MAUR FF	6 à 10	1	2			
US ORMESSON FOOTBALL		1	1			
ATHLETIC CLUB GENTILLY		1	1	1		
		10	12	3	1	2

Plateau U6 à U9 au 15/09/2022

ES VITRY	Dimanche à 9h30 - Terrain complet				
USCL	Dimanche à 9h30 - Demi-terrain				
CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	Dimanche à 9h30 - Demi-terrain	02/10/2022	06/11/2022	27/11/2022	
THIAIS FC	Dimanche à 9h30 - Terrain complet	25/09/2022	15/01/2023	30/04/2023	
VGA SAINT MAUR FF	Dimanche à 9h30 - Demi-terrain				

Modification des horaires : entre 9h et 13h, en fonction de la disponibilité des terrains.

Rentrée du foot : samedi 24 septembre, le matin au Parc du Tremblay.

Pratique U11F à U15F à 8

- Lancement de 2 phases décalées dans le temps « Label » / « Non-Label »
 - 01 et 02 octobre 2022
 - 15 et 16 octobre 2022

Pratique U18F et Seniors à 8

- Fusion Critérium U18F/Seniors suite au faible nombre d'engagements ?

Pratique Seniors à 11



Formation de Cadres

- Module U9 Féminin : 20 et 21/02/2023
 - Site à définir
- Module U11 Féminin : 27 et 28/04/2023
 - Site à définir

Ces formations sont accessibles aux filles à partir de 15 ans.

Il y a eu moins d'éducatrices formées au cours de la saison dernière.

Parcours d'Excellence Sportif

Faisant suite aux positionnements de la dernière CT :

- Sélection U15F (BASSI Cécilia / CATELAN-FONTAINE Marie-Christine / BATHENAY Estelle (à confirmer))
- Mercredi 28 septembre 2022 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Mercredi 5 octobre 2022 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Mercredi 12 octobre 2022 : Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h contre les U15F de Fleury
- Mercredi 19 octobre 2022 : Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h contre les U13 G de Drancy
- Lundi 31 octobre 2022 : Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir (1/2 journée)

Sélection U14F

- Quels membres souhaitent se positionner ?
- Mercredi 25 janvier 2023 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Mercredi 1 février 2023 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Mercredi 8 février 2023 : Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h
- Mercredi 15 février 2023 : Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h
- Mercredi 1 mars 2023 : Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Vendredi 3 mars 2023 : Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

Concours d'entrée au pôle de préformation féminin de Clairefontaine U13F

- Mercredi 30 novembre 2022 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30
- Mercredi 7 décembre 2022 : Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- Mercredi 14 décembre 2022 : Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h
- 2 autres dates pourraient être nécessaires au mois de janvier

Accompagnement des clubs

- Label EFF
 - Obtenu en 2021/22 pour 2022/25



- Date de dépôt de dossier 2022/23 : 15 décembre 2022



HISTORIQUE LABELS FFF Saison 2022-2023

N° Dep ^t	CLUBS	N° Affiliation	Label Féminin
94	Charenton CAP	500012	2022-2025
94	Choisy le roi AS	500031	2021-2024
94	Creteil Lusitanos F.US	500689	2022-2025
94	Ecole Plesseenne de Football	563822	2021-2024
94	Ivry US	523411	2022-2025
94	Joinville RC	537053	2022-2025
94	Lusitanos Saint Maur US	526258	2022-2025
94	Maisons Alfort FC	542388	2021-2024
94	Nogent sur Marne FC	514388	2022-2025
94	Portugais AC	532125	2021-2024
94	Thiais FC	512963	2021-2024
94	VGA St Maur FF	739890	2021-2024
94	Villeneuve Académie Football Cheminots	860294	2021-2024
94	Vincennes CO	500138	2021-2024
94	Vitry ES	529210	2021-2024

En fonction des engagements et de la connaissance des clubs, identifier les structures à potentielle, afin de les accompagner dans la démarche de labélisation :

Evènements

- Finale départementale U13F Pitch le 25 mars 2023 : 1^{er} tour ?
- Finale départementale U11F le 20 mai 2023 : 1^{er} tour ?

Futsal : Portugais Champigny pourrait accueillir la finale des challenges Futsal.
Projet Toutes Foot

Un projet de la FFF qui se décline sur deux axes

- Augmenter le nombre de licenciées pratiquantes
- Augmenter le nombre de licenciées dirigeantes

Il y aura un dossier à monter avec une vidéo et les meilleurs seront récompenser.

Date de la prochaine commission : JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 13 OCTOBRE 2022

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

FORFAITS GENERAUX

Féminines D1 :

✚ VILLENEUVE ABLON US (1) (PV 04/10/22)

U16 D2.B :

✚ OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (1) (PV 04/10/22)

U18 D3.A :

✚ MANDRES PERIGNY (1) (PV 20/09/22)

✚ SUCY FC (2) (PV 20/09/22)

U14 Phase 1 – Poule 1 :

✚ CHEVILLY LARUE (2) (PV 04/10/22)

U18 D3.B :

✚ BOISSY FC (1) (PV 04/10/22)

ANCIENS D2.B :

✚ CHEVILLY LARUE (11) (PV DU 04/10/22)

U18 D4.A :

✚ LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV DU 29/09/22)

ANCIENS D3.A :

✚ GENTILLY AC (11) (PV DU 04/10/22)

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : avertissement
- En cas de 2^{ème} non utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
- En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : **avertissement**
- En cas de 2^{ème} non utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
- En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 25/09/22) :

Les journées des 1 et 2 Octobre non prises en compte suite à de nombreux souci au niveau de la FMI

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (Amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (Match perdu par pénalité)
U14 COUPE 24/09/22 24/09/22	AS VAL DE FONTENAY US FONTENAY		
ANCIENS D3 18/09/22	VILLENEUVOISE ANTILLAISE		
SENIORS COUPE VDM 24/09/2022 25/09/2022	CO CACHAN AS ZENAGA		
SENIORS COUPE Amitié 25/09/2022	AAS FRESNES		

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} Appel de feuilles de matches manquantes :

SENIORS D4.B :

✚ ARCUEIL COSM (2) / NOGENT FC (3) du 02.10.22

U16 D4.A :

✚ FC ALFORTVILLE 1 / VITRY 94 ACADEMIE du 02/10/22

U14 6 Phase 1 – Poule 1 :

✚ SUCY FC (1) / FRESNES AAS (3) du 01/10/22

U14 Phase 1 – Poule 3 :

✚ IVRY US (3) / ORMESSON US (1) du 01/10/22

✚ FONTENAY US (2) / MAISONS ALFORT FC (2) du 01/10/22



U14 Phase 1 – Poule 10 :

✚ THIAIS FC (2) / JOINVILLE RC (4) du 01/10/22

Intégration dans les Calendriers :

FUTSAL D2 :

Intégration de CHEVILLY LARUE 2 – Avis aux clubs concernés, remplace VLT Futsal ACADEMIE (*non engagé pour la saison*).

Match non joués à fixer rapidement :

CHEVILLY LARUE (2) / VILLENEUVE ABLON CO (1)

CHEVILLY LARUE (1) / CHEVILLY LARUE (2) du 08/10/2022

RAPPEL CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS

Vous pouvez encore engager des équipes jusqu'au 20/10/2022

Seniors D4 :

✚ 2 Groupes de 14 : **Reste 2 Places**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

Changement : **ARCUEIL COSM** passe en poule B Seniors D4. Avis aux clubs

FEMININES D1 :

✚ 1 Groupe de 10 : **Reste 1 place**

✚ Début des rencontres : 01/10/2022 (report de certains matchs suite à la Coupe de France)

U18 D3 :

✚ 2 Groupe de 10

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

Intégration du club de **FC VITRY ACADEMIE (2)** en poule A à la place de l'EXEMPT. Avis aux clubs

U16 D4 :

✚ 2 Groupe de 10

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

1 équipe en attente : * SC Cannaverois

VAL DE FONTENAY AS prend la place de Limeil Brévannes AJ en **U16 - D4.A**

Changement : **ARCUEIL COSM** passe en poule U16D 4.A et **CHAMPIGNY FC** passe en poule U16 D4.C.

Avis aux clubs concernés.

U14 1 Phase 1 :

✚ 10 Groupes de 10 : Reste des places dans les divers groupes

✚ Début des rencontres : 01/10/2022

Intégration d'une équipe U15F **CRETEIL LUSITANOS Féminines** (Exclu du classement) en **U14- Phase 1 Poule 8. Avis à tous les clubs du groupe.**

CDM D1 et D2 : Fusion = 1 groupe à 14 (suite au peu d'équipes engagées)

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

Si pour la saison 2023/2024, un nombre suffisant pour constituer une D2,

Le groupe sera ramené à 10 ou 12 selon les engagements et de ce fait de 1 à 3 descentes de D1 en D2 seront faites à l'issue de la saison en cours.

ANCIENS D4 :

✚ 1 Groupe de 14 : **Reste 1 Place**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

+ 45 ANS :

✚ 3 Groupes de 10 : **Reste 1 place**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

+ 55 ANS :

✚ 3 Groupes de 10 : (Avec 3 équipes du District Parisien)

✚ **Reste 3 places**

✚ Début des rencontres : 02/10/2022

ANNEXES

HORAIRES OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2022 & 2023



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	10h00
U6/U7	13h00

HOMMES		FEMMES	
CATEGORIE	PRATIQUES	CATEGORIE	PRATIQUE
NAISSANCE			
SENIORS	Licence Seniors	SENIORS F	Licence U20F
	Championnat Foot à 11		Championnat Foot à 11
U20	Licence U20		
	Championnat Foot à 11		
U18	Licence U18	U18F	Licence U18F
	Championnat Foot à 11		Championnat Départemental et régional
			Foot à 7 ou à 11
U16	Licence U16		Licence U16F
	Licence U15	U15F	Licence U15F
	Championnat Foot à 11		Championnat D à 7 ou R à 11
U14	Licence U14		Licence U14F
	Licence U13		
		U13F	Licence U13F
U13	Licence U13		Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U12		Licence U12F
		U11F	Licence U11F
U11	Licence U11		Critérium départemental ou Mixité Garçon
	Licence U10		Licence U10F
U9	Licence U9	U9F	Licence U9F
DEBUTANTS	Licence U8	DEBUTANTES	Licence U8F
			Critérium départemental ou Mixité Garçon
U7	Licence U7	U7F	Licence U7F
	Plateaux Foot à 3, 4 ou 5 (9 dates)	DEBUTANTES	Licence U6F
DEBUTANTS	Licence U6		Mixité Garçon

AMENDES

Club :	560655	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE						
Dossier :	20429784	du	06/10/2022	U14 - Phase 1/ U14 -Phase 1	Poule 7	25150896	01/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			11/10/2022	11/10/2022		9,50€
Dossier :	20454116	du	12/10/2022	U16 D4 (94)/ Phase Unique	Poule B	25133014	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	548423	BOISSY U.J.						
Dossier :	20428460	du	05/10/2022	Seniors D4 (94)/ Phase Unique	Poule B	25172185	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			11/10/2022	11/10/2022		9,50€

Club :	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN						
Dossier :	20426074	du	03/10/2022	Coupe Amitie Seniors (94)/ Phase 1	Poule Unique	25155221	25/09/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			11/10/2022	11/10/2022		9,50€

Club :	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US						
Dossier :	20428480	du	05/10/2022	U14 - Phase 1/ U14 -Phase 1	Poule 8	25150941	01/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			11/10/2022	11/10/2022		9,50€

Club :	535208	VAL DE FONTENAY AS						
Dossier :	20454121	du	12/10/2022	U16 D4 (94)/ Phase Unique	Poule A	25132928	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	547434	ARSENAL A.C.						
Dossier :	20454108	du	12/10/2022	Anciens D4 (94)/ Phase 1	Poule Unique	25134544	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB						
Dossier :	20454110	du	12/10/2022	U18 D2 (94)/ Phase Unique	Poule A	24654938	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	560815	CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2						
Dossier :	20454123	du	12/10/2022	U14 - Phase 1/ U14 -Phase 1	Poule 10	25150627	08/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	507502	RUNGIS U.S.					
Dossier :	20453872	du 12/10/2022	Seniors D1 (94)/ Phase Unique	Poule U	25041092	18/09/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE						
Motif :	89	Absence non excusée à la convocation de commission		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	89	Absence non excusée à la convocation de commission		11/10/2022	11/10/2022		100,00€

Club :	548355	TREMBLAY A.J.					
Dossier :	20454107	du 12/10/2022	Anciens D4 (94)/ Phase 1	Poule Unique	25134547	09/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE						
Motif :	95	2eme Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	95	Amende : 2eme Forfait		11/10/2022	11/10/2022		40,00€

Club :	521870	SUCY F.C.					
Dossier :	20428471	du 05/10/2022	Anciens D3 (94)/ Phase Unique	Poule B	25042987	02/10/2022	
Personne :	C.D - DISCIPLINE						
Motif :	91	Feuille En Retard		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard		11/10/2022	11/10/2022		9,50€

Total Général :	387,50€
-----------------	---------